

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 294, 794, 1046, 1124, 1416, 1477, 1511 et 1561.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a mentionné les questions n^{os} 1124 et 1416.

M. Goodale: C'est exact, monsieur l'Orateur. Une erreur s'était glissée dans la liste distribuée aujourd'hui aux députés.

[Texte]

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE—LES CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

Question n^o 294—**M. Orlikow:**

1. Durant l'année financière 1975-1976, quels contrats de services professionnels ont été accordés pour l'étude, l'examen et l'analyse a) des politiques, des programmes ou des analyses d'information présents ou futurs, et notamment de leur efficacité, b) de l'administration ou des activités internes du Conseil de développement de la région de l'Atlantique?

2. Quels étaient le montant et le nom du bénéficiaire de chacun des contrats?

3. Quels étaient les chiffres correspondants pour l'année financière 1973-1974?

M. Ed. Lumley (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse du Conseil de développement de la région de l'Atlantique est la suivante: 1. Néant.

2. Néant.

3. Voir le document parlementaire n^o 301-2/556 du 2 juin 1975.

LA SURVEILLANCE DES CÔTES EST ET OUEST

Question n^o 794—**M. Leggatt:**

Aujourd'hui et le premier janvier 1977, combien et quels types de navires et d'aéronefs, a) les Forces canadiennes, b) la Garde côtière du Canada, c) le ministère de l'Environnement, sur la (i) côte ouest (ii) sur la côte est, peuvent ou pourront déployer, dans les limites de la nouvelle zone souveraine de 200 milles, pour défendre la sécurité nationale et protéger les produits de la pêche et les ressources naturelles des fonds marins?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de la Défense nationale, Transports Canada et le ministère de l'Environnement m'informait comme suit: a)(i) le 1^{er} novembre 1976: Destroyers, 8; Navire de soutien opérationnel, 1; Avions CP-107 Argus, 6; Avions

Questions au Feuilleton

CP-121 Tracker, 3. Le 1^{er} janvier 1977: Le même nombre qu'au 1^{er} novembre 1976 (ii) Destroyers, 12; Navires de soutien opérationnels, 2; Sous-marins, 3; Avions CP-107 Argus, 20; Avions CP-121 Tracker, 15; Hélicoptères CH-124 Sea King, 35. Le même nombre qu'au 1^{er} novembre 1976. b) Étant donné que la nouvelle zone souveraine d'entrera pas en vigueur avant le 1^{er} janvier 1977, il n'est pas nécessaire de faire de déploiement de navires et aucune ressource n'est disponible, durant la période du 25 octobre au 31 décembre 1976. (i) Sur la côte ouest, les deux navires météorologiques *Vancouver* et *Quadra* seront disponibles pour 30 jours de mer, du 1^{er} avril 1977, à des fins de déploiement à l'intérieur de la nouvelle zone souveraine de 200 milles pour protéger les produits de la pêche et les ressources naturelles des fonds marins. Ces deux navires jumeaux ont leur base à Victoria et présentent les spécifications suivantes:

Longueur m (pi)	Largeur m (pi)	Tirant d'eau m (pi)	Puissance kw (HP)	Déplacement tonnes d'arrimage (tonnes)	Rayon d'action milles marins
123.23 (404.29')	15.24 (50')	5.33 (17.5')	5,597 (7,500)	5,694 (5,605 tonnes)	10,400

(ii) Sur la côte est, on prévoit utiliser à temps partiel 13 navires de la Garde côtière canadienne, ce qui fera un total de 135 jours de mer du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 1977, pour fins de déploiement à l'intérieur de la zone de 200 milles. Le déploiement compte des navires de la Recherche de sauvetage et des brise-glace qui ont des travaux déterminés à accomplir et qu'on ne peut modifier en raison de l'ordre actuel des priorités des programmes du gouvernement. De plus, l'utilisation de ces navires pour des travaux de surveillance dépendra des conditions météorologiques, de l'état des glaces et des urgences maritimes. A cause de ces facteurs qui influent sur les opérations ordinaires de la Garde côtière canadienne, il se peut qu'il ne soit possible d'effectuer certains travaux de surveillance prévus par la Garde côtière qu'en confiant aux navires plusieurs missions à la fois. On trouvera aux pages suivantes les noms et spécifications de ces navires. c) (i) Navires désignés pour assurer la surveillance des zones de pêche: 3 navires hauturiers et 51 navires côtiers. Navires à vocations multiples, assignés à la surveillance et à la recherche: 3 navires hauturiers et 45 navires côtiers. (ii) Navires désignés pour assurer la surveillance des zones de pêche: à l'heure actuelle, il y a 4 navires hauturiers, et deux autres navires devraient se joindre à la flotille au début de 1977; et 41 navires côtiers; Navires à vocations multiples, assignés à la surveillance et à la recherche: 6 navires hauturiers et 39 bateaux côtiers.

Nom	Longueur m (pi)	Largeur m (pi)	Tirant d'eau m (pi)	Puissance kw (HP)	Déplacement tonnes d'arrimage (tonnes)	Rayon d'action milles marins	Base
<i>Narwhal</i>	76.66 (251.4)	13.79 (45.23)	3.71 (12.3)	1,238 (1,660)	2,257 (2,222)	9,200	Dartmouth (N.-É.)
<i>Sir William Alexander</i>	83.05 (272.4)	13.71 (44.96)	5.33 (17.4)	3,171 (4,250)	3,606 (3,550)	12,000	Dartmouth (N.-É.)
<i>Wolfe</i>	67.05 (219.9)	14.64 (48.00)	4.96 (16.2)	2,985 (4,000)	3,042 (2,995)	6,000	Charlottetown (Î.-P.-É.)
<i>Walter E. Foster</i>	69.84 (229.0)	12.94 (42.4)	5.01 (16.4)	1,492 (2,000)	2,907 (2,862)	3,000	St-Jean (N.-B.)
<i>Thomas Carleton</i>	50.79 (166.5)	12.83 (42.08)	4.11 (13.4)	1,492 (2,000)	1,635 (1,610)	2,200	St-Jean (N.-B.)